# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1º ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

| TARIF                           |                         |   |  |  |  |  |  |
|---------------------------------|-------------------------|---|--|--|--|--|--|
| ACHAT                           | ABONNEMENT ANNUEL       | ANNONCES  |  |  |  |  |  |
| <ul> <li>1 à 12 pages</li></ul> | <ul> <li>TOGO</li></ul> | Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F     Avis de perte de titre foncier (1er et 2e insertions), |  |  |  |  |  |

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax : (228) 22 22 14 89 - B.P. : 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

#### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

**AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS** 

#### **ANNONCE LEGALE**

| Récépissés de déclarations d'associations |           |          |       |                   |  |  |  | 4 | 1 |
|---|-----------|----------|-------|-------------------|--|--|--|---|---|
| Avis de pertes                            | de titres | fonciers | 104.0 | 4.20 9.1427.16975 |  |  |  |   |   |
| Annonce                                   |           |          |       |                   |  |  |  | _ |   |
| ,   |           |          |       |                   |  |  |  |   | 1 |

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

#### PARTIE NON OFFICIELLE

**AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES** 

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

**AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS** 

**ANNONCE LEGALE** 

#### RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0044/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 19/01/2016

<u>Titre</u>: ACTION HUMANITAIRE DE LA DIASPORA (A. H. D.)

Siège: Lomé ( quartier Anfamé) - TOGO

<u>But</u>: L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturel des enfants, des jeunes et des femmes démunis.

Lomé, le 19 janvier 2016

Le ministre de l'Administration térritoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

#### Payadowa BOUKPESSI

#### N° 0052/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 22/01/2016

THE STATE OF STATES AND A STATE OF THE STATES AS A STATES A

<u>Titre</u>: ASSOCIATION EXCELLENCE EXPRESSE (A. 2E)

Siège: Baguida (P/Golfe) - TOGO

ÿ . 🙀

<u>But</u>: L'association a pour but d'œuvrer au bien-être des populations en vue du développement humain durable.

Lomé, le 22 janvier 2016

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

#### Payadowa BOUKPESSI

#### N° 0034/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 15/01/2016

Titre: LA MAISON DE FOFO

Siège: Kpalimé (P/Kloto) - TOGO

<u>But</u>: L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement des jeunes en vue d'un développement humain durable.

Lomé, le 15 janvier 2016

化碱基化乳化物 化多碱混合 医乳色溶剂 多二种

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

## Payadowa BOUKPESSI

# N° 0042/MATDCL-SG-DDC DU 19/01/2016

Titre: GLOBAL ISLAMIC MISSION

Siège: Lomé (P/Golfe) - TOGO

<u>But</u>: L'association a pour but de renforcer les liens de solidarité entre ses membres afin de concourir au

développement socio-économique du pays à la propagation du message de l'Islam ainsi qu'à la cohabitation avec les autres religions.

Lomé, le 19 janvier 2016

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

#### Payadowa BOUKPESSI

#### Nº 0067/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 1#/02/2016

<u>Titre</u>: SANTE SANS FRONTIERE - TOGO (2S. F. - TOGO)

Siège: Lomé (Qt Hédzranawoé) - TOGO

**<u>But</u>**: L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-sanitaire des populations.

Lomé; le 1er février 2016

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

#### Payadowa BOUKPESSI

#### Nº 1052/MATDCL-SG-DDC-DC DU 23/10/2012

<u>Titre</u>: MISSION INTERNATIONALE LA VIE DE CHRIST ( M. I. V. C.)

Siège: Lomé (P/Golfe) - TOGO

But: L'église a pour but d'œuvrer à l'évangélisation aux niveaux national et international.

Lomé, le 23 octobre 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

#### Gilbert BAWARA

#### N° 0965/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 11/07/2013

<u>Titre</u>: ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX PERSONNES., AGEES DELAISSEES

Aug. 1979 1979 (A. S. P.A. D.) 1979 1979 1989 1980

Siège: Lomé (Qt Gblinkomé) - TOGO

<u>But</u>: L'association a pour but de soutenir les personnes agées délaissées confrontées aux aléas de la vieillesse au Togo et en Afrique.

Lomé, le 11 juillet 2013

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

#### Gilbert BAWARA

#### **AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS**

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 16007 inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol. LXXXI, F° 55, appartenant à M. GENTY Robert-Victor, entrepreneur, demeurant à Lomé, 44 bis rue Notre-Dame des Apôtres.

#### Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 35747 inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol. 201, F° 72, appartenant à M. AYITE Zonnon Abalo, commerçant, demeurant et domicilié à Lomé-Tokoin.

### Pour première insertion

a facts of a telepol of Calabase the constact of an arrest

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 12347, inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol. LXIII, F° 23, appartenant à Mr. Érnest Jacob GABA, priopriétaire demeurant à Lomé.

#### Pour première insertfon

Programa I i angéria 23 desembro i

#### AVIS DE PERTE DE CERTIFICAT D'INSCRIPTION D'HYPOTHEQUE

Avis est donné au public de la perte du certificat d'inscription...
d'hypothèque prise sur le titre foncier n° 1748 du territoire du Togo, Vol. X, F° 18, au profit de la Société UNICOMER
R. EYCHENNE et de l'acte de main levée sur ledit titre.

#### Pour première insertion

#### **ANNONCE**

VENTE SUIVANT SAISIE IMMOBILIERE EN
REALISATION D'HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE
CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES
146 et 117 (Anciens) DE L'ACTE UNIFORME DE
L'OHADA PORTANT ORGANISATION DES SURETES

Affaire: Sieur Michel Komlanvi KLOUSSEH Sieur Solo AKAKPO

ender of the second second

Succession de feù Aýédewu Kuaovi KÚADJOVI

CHARLES AND CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR

and the second of the second

#### CAHIER DES CHARGES CONTROL OF THE

EXTRAIT Dressé par :

#### TO SEE SECTION OF THE PARTNERS OF THE ASSET

Société d'Avocats, Juridique et Fiscal Sise au 777, Avenue Kléber DADJO (Immeuble ALICE) Lomé - TOGO BP 8989, Tel: 22 21 05 05 7 22 21 49 01

L'An deux mille quinze

Et le Mercredi, 23 Décembre ;

La SCPAQUEREBURU & PARTNERS, Société d'Avocats, Juridique et Fiscal, sise au 777, Avenue Kleber DADJO (Immeuble ALICE), B.R. 8989, Tél. 22 21,05,05/22 21,49 01, a dressé de présent extrait du cahier des charges d'adjudication d'immeuble;

है सम्बद्धां के किया कि के किया है किया है कि अपने की किया है कि किया है कि किया है कि किया है कि की किया है क

En exécution de :

Joël Kodjovi LOCOH, Notaire à Lomé, en date du 27 Mars 2007, portant reconnaissance de dette par feu Ayédéwu Kuaovi KUADJOVI au profit de Monsieur Michel Komlanvi KLOUSSEH, avec affectation d'hypothèque inscrite suivant certificat en date à Lomé du 04 Mai 2008 sous le numéro 4174 sur le titre foncier n° 18 217 RT désignant l'immeuble urbain, bâti, portant un bâtiment à usage d'habitation et une dépendance, ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance de seize ares trente-

医骨骨膜腱系的硬膜的侧腱畸件的变形 医肾内周炎 化二价化碳 医二流

huit centiares (16a 38 ca), sis à Lomé Aflao-Agbalépédogan (Préfecture du Golfe), appartenant à Feu Ayédéwu Kuaovi KUADJOVI;

- De la grosse de l'acte notarié pris par devant Maître Joël Kodjovi LOCOH, Notaire à Lomé, en date du 27 Mars 2007, portant reconnaissance de dette par feu Ayédéwu Kuaovi KUADJOVI au profit de Monsieur Michel AKAKPO Solo;
- Du Pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière en date du 20 Mai 2009, donné par Messieurs Michel Komlanvi KLOUSSEH et Solo, AKAKPO à Maître NOUKOUKOU Kouassi Djiffa, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Lomé et à la SCPAQUEREBURU & PARTNERS;

#### A LA REQUETE DE

Messieurs Michel Komianvi KLOUSSEH et Solo AKAKPO, Cadres de banque en retraite, demeurant et domiciliés à Lomé, créanciers poursuivant, ayant pour Conseil, la SCP AQUEREBURU & PARTNERS, Société d'Avocats, Juridique et Fiscal, sise au 777, Avenue Kléber DADJO, Tél: 22 21 05 05, B.P. 8989;

#### DEBITEUR

Succession de Feu Ayédéwu Kuaovi KUADJOVI, représentée par Monsieur ATTIBA Manu Anani, demeurant et domicilié à Lomé, ayant pour Conseil, Maître Mawuvi A. MOUKE, Avocat à la Cour, 36, Rue n°74 d'Assoli;

#### **DESIGNATION DE L'IMMEUBLE**

Il s'agit d'un immeuble urbain, bâti, portant un bâtiment à usage d'habitation et une dépendance, ayant la forme d'un

大学的是《Archard State Date Date 1985年,1985年(1985年)

wage a gastronic take governor on the contract of the contract

polygone irrégulier, d'une contenance de seize ares trente-huit centiares (16a 38 ca), sis à Lomé Aflao-Agbalépédogan (préfecture du Golfe), limité:

Au Nord par une rue non dénommée de 28 mètres, à l'Est par un terrain non immatriculé, au Sud par le lot N°1758 et le titre foncier 14 424 RT et enfin à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres ;

Cet immeuble fait l'objet du Titre Foncier numéro 18 217, Volume X C II, Folio 67 inséré au Livre Foncier de la République Togolaise;

a parkerkon er k

#### **MISE A PRIX**

L'immeuble à vendre, objet du titre foncier 18 217 RT, sera offert aux enchères sur la mise à prix de Cent Cinquante Millions (150.000.000) FCFA;

#### DATE DE LA VENTE

La vente aura lieu à l'audience des Criées du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, en la salle ordinaire des audiences, au Palais de justice de ladite ville, le <u>Vendredi 26 Février 2016</u> à 08 heures 00 minute.

Présenté à Lomé, le 23 Décembre 2015

Pour les créanciers

Leur Conseil;

AQUEREBURU & PARTNERS

imp. Editogo Dépôt légal n° 4 bis